

Les locaux de la police municipale sont mutualisés avec ceux de la police nationale au sein du commissariat de Sannois.

La police municipale est organisée ainsi :

- une responsable
- un responsable adjoint
- 10 gardiens de police municipale
- 3 agents de surveillance de la voie publique (ASVP)
- 2 agents de brigade verte, 4 agents de surveillance des bâtiments communaux et des agents de points écoles

Sous l'autorité du responsable adjoint de la police municipale, vous exercez les missions suivantes :

Missions du poste

Assurer l'accueil physique et téléphonique des deux entités (police municipale et police nationale) :

- accueillir, renseigner et orienter les administrés
- enregistrer les fiches "opération tranquillité vacances"
- assurer le suivi des demandes des administrés via l'application Thelma

Rédiger les arrêtés municipaux de circulation et de stationnement et les autres arrêtés spécifiques (alcool, animaux, anti-regroupement, fermeture des commerces, etc.)

Gérer les dérogations de stationnement :

- enregistrer les demandes et transmettre les cartes aux administrés
- tenir à jour la liste des bénéficiaires

Gérer les objets trouvés (inventorier, restituer ou détruire)

Assurer des missions administratives diverses :

- établir les bons de commande de la police municipale sur le logiciel dédié
- rédiger des courriers aux administrés
- réaliser l'archivage et les mises à jour

Profil recherché

- Notions juridiques
- Notions sur le fonctionnement des institutions (police municipale, police nationale, tribunal, etc.)
- Utilisation des outils bureautiques (outlook, word, excel)
- Utilisation des applicatifs métiers (Thelma, Logipol, Ciril)
- Gestion des priorités
- Sens du service public
- Gestion du stress
- Discernement
- Discrétion

Informations complémentaires

- Travail du lundi au vendredi
- 39h/semaine - 25 congés annuels + 22 RTT
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle
- Adhésion au CNAS
- Amicale du personnel
- Participation à la mutuelle et à la garantie du maintien de salaire
- Remboursement de 75% des frais de transports en commun
- Forfait mobilité durable

Liens utiles

Postuler en ligne

[/mon-quotidien/emploi/postuler-en-ligne](#)

Infos pratiques

Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels en CDD